



Chères citoyennes et chers citoyens,

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal, c'est avec plaisir que je vous livre le rapport sur la situation financière de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir. Ce document vous présente les faits saillants des rapports financiers et du vérificateur externe. De plus, celui-ci sera diffusé sur le territoire de la municipalité selon les modalités déterminées par le Conseil municipal ainsi que sur le site internet de la Municipalité au www.sainte-angele-de-monnoir.ca à l'onglet services municipaux, finance et taxation.

Rapport du maire

Exercice financier se terminant le 31 décembre 2023

Faits saillants du rapport financier

Le rapport financier pour l'exercice budgétaire se terminant le 31 décembre 2023 nous indique, au niveau des résultats, des revenus de fonctionnement de 2 804 226 \$ et des charges de 3 282 663 \$ pour un déficit de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales de 478 437 \$. Les éléments de conciliation à des fins fiscales, notamment l'amortissement des immobilisations, le remboursement de la dette à long terme et les affectations aux activités d'investissements nous laisse un excédent de fonctionnement (surplus de l'exercice) de 602 193 \$.

Afin, de garder le taux de taxes foncières le plus bas possible, un montant de 522 665 \$ a été affecté au budget 2023. Le surplus accumulé non affecté est de 275 930 \$ au 31 décembre 2023 et servira pour des projets futurs. Le surplus affecté aux services « égout/aqueduc » totalise 222 690 \$ dont une part du surplus aqueduc est prévue pour contribuer au montant global nécessaire pour la construction d'un nouveau réservoir d'eau potable dans les prochaines années.

De plus, la Municipalité a augmenté son fonds de roulement à 300 000 \$ en 2023 ce qui a permis d'investir dans deux nouveaux projets : le parc de planches à roulettes et le bâtiment de la friperie pour un total de 245 000 \$, ce qui correspond au montant engagé au 31 décembre 2023.

L'endettement total net à long terme est de 2 257 000 \$ soit une augmentation de 1 022 400 \$ par rapport à l'année précédente. Cette augmentation correspond à l'emprunt pour deux nouveaux financements en 2023, soit les travaux d'infrastructure de voirie au chemin de la Grande-Ligne ainsi que pour l'aménagement du bureau municipal. L'emprunt pour les travaux au chemin de la Grande-Ligne comprend la part de subvention du gouvernement provincial que nous devons emprunter pour 10 ans et qui est remboursée à chaque année (529 776 \$).

Rapport du vérificateur externe

Le rapport du vérificateur externe annonce que les états financiers de la Municipalité donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir au 31 décembre 2023 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie, pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Conclusion

Plusieurs projets se sont conclus en 2023. Pour 2024, la Municipalité prépare plusieurs projets qu'elle espère réaliser en 2025 et en 2026. Il s'agit des travaux de remplacement des réseaux d'égout et d'aqueduc et de l'aménagement de la rue Girard entre le chemin du Vide et le chemin de la Grande-Ligne ainsi qu'une partie sur le chemin de la Grande-Ligne, de l'aménagement du chemin du Vide entre les rues Dubois et Principale et des travaux d'infrastructures de voirie sur le chemin Saint-François entre le rang de la Côte-Double et la courbe au numéro civique 11. Comme la préoccupation du Conseil municipal est toujours d'offrir aux citoyens de Sainte-Angèle-de-Monnoir les meilleurs services possibles au meilleur coût, nous demandons des subventions pour chaque projet et espérons des réponses positives afin de les concrétiser.

Je profite de l'occasion pour saluer l'excellent travail des membres du conseil ainsi que du personnel de la Municipalité. Finalement, je vous invite, chères citoyennes, chers citoyens, à vous exprimer en assistant aux séances du Conseil municipal ou de nous faire parvenir vos messages par courriel à info@sainte-angele-de-monnoir.ca.

Denis Paquin, maire